

DECRET N° 2014-381 DU 2 JUILLET 2014
 portant additif au décret n° 2009-013 du 19
 janvier 2009 portant nominations et promotions
 à titre Exceptionnel et Civil dans l'Ordre National
 du Bénin

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
 CHEF DE L'ETAT,
 CHEF DU GOUVERNEMENT,
 GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN,**

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu la loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 avril 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu le décret n° 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2009-051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le décret n° 2013- 265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice -Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les décrets n°99-243 du 14 mai 1999 et 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu la lettre n°31/As-NAP/Pr/VP du Président de l'Association Nationale des Anciens Parlementaires du Bénin du 02 mai 2014 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin, 

DECRETE :

Article 1^{er} : le décret n° 2009-013 du 19 janvier 2009 portant nominations et promotions à titre exceptionnel et civil dans l'Ordre National du Bénin est complété comme suit :

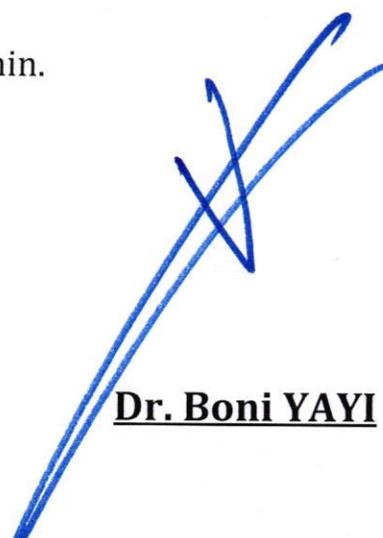
- est promu et élevé à titre exceptionnel et civil dans l'Ordre National du Bénin à la dignité de Grand Croix pour prendre rang de la date de sa réception, Monsieur ADANLIN Timothée, Député à l'Assemblée Nationale de la 1^{ère} législature du Renouveau Démocratique.

Article 2 : le reste sans changement.

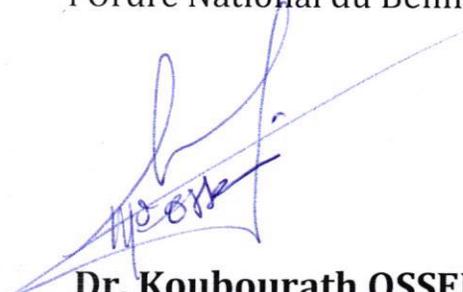
Article 3 : le présent décret sera publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 02 juillet 2014

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand - Maître de l'Ordre National du Bénin.


Dr. Boni YAYI

La Grande Chancelière de
 l'Ordre National du Bénin,


Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations : PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HCJ 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTERES 27 - GCONB 20 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 12 - DPE - DCC - INSAE3 - IGE - CSM - DCCT 3 - BN - DAN - ONIP 3 - UNB - FASJEP - ENA 3 - JORB 2 - INTERESSE 01.